



BUT Carrières sociales PARCOURS : Animation sociale et socioculturelle.

Livret de formation

2021-2022

BUT1

Sommaire

Édito	3
L'équipe permanente	4
Les formations à l'heure de la Covid-19	5
Présentation de la formation	5
Validation du diplôme	7
Calendrier	8
Contenu pédagogique	9
Les intervenant·e·s en 1 ^{ère} année du Parcours Animation sociale et socioculturelle	30
Règlement intérieur	33
Les responsabilités pédagogiques et administratives	35
Outils pédagogiques	36

Édito

Le secteur de l'intervention sociale et éducative est confronté depuis plusieurs années aux profondes transformations des politiques publiques et aux nouvelles orientations du champ professionnel dans un contexte économique difficile. Ces transformations s'inscrivent dans des territoires inégaux en termes de population, de configurations, de ressources et qui sont des lieux d'émergence de nombreux métiers liés à de nouvelles problématiques sociales avec une expansion des niveaux IV et V, obligeant les professions de niveaux III et II à élever leurs seuils de compétences en développant leurs facultés d'ingénierie et d'encadrement. C'est sur ces enjeux que nous nous positionnons en portant ce BUT Carrières Sociales constitué par deux options complémentaires : l'animation sociale et socioculturelle et la gestion urbaine.

L'Animation sociale et socioculturelle, présentée dans ce livret, vise à former de futur-e-s animateurs/trices sociaux/les et socioculturel·les qui peuvent s'adresser à des publics en difficulté ou à une population pour contribuer, avec l'ensemble des acteur/trice·s sociaux/les, à façonner les nouvelles logiques de la solidarité dans le sillage de l'éducation populaire.

La qualification BUT (bac+3) permet aux futur-e-s professionnel.le.s de concevoir et de mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, de coordonner des actions locales ou territorialisées, d'encadrer des interventions socio-éducatives ou des programmes visant à promouvoir la participation, les droits, les loisirs de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit aussi de relever certains défis : être attentif·ve·s aux enjeux démocratiques fondamentaux ; s'impliquer en matière d'entraide nationale et internationale ; s'engager pour et avec les populations vulnérables en favorisant leur accès aux droits ainsi que l'expression et la réalisation de leurs aspirations. Nous visons ainsi à former nos étudiant·e·s à penser en contexte universitaire, à développer leur esprit critique, à s'approprier des connaissances et d'être en capacité d'en produire pour agir en tant que professionnel·le auprès d'individus inscrits dans un territoire complexe.

Ce livret donne les principaux repères pour chaque cours et rappelle les règles de fonctionnement du diplôme et du département. C'est par l'usage que vous en ferez que vous nous aiderez à l'améliorer.

Benjamin Denecheau
Chef de département

L'équipe permanente

Benjamin DENÉCHEAU	MCF en sociologie, chef de département co-responsable de la LP IS. benjamin.denecheau@u-pec.fr
Joanne CHAPUIS	Gestionnaire de département (VTD1, GU2, LPIS) joanne.chapuis@u-pec.fr BUT.cs@iutsf.org
Laetitia ROBERT	Gestionnaire pédagogique (Anim1 et 2, FA1 et 2) laetitia.robert@u-pec.fr BUT.cs@iutsf.org
Géraldine GIMENEZ	Enseignante d'éducation socioculturelle, directrice des études ASSC geraldine.gimenez@u-pec.fr
Céline GIANFERMI	Enseignante en histoire et géographie, directrice des études GU/VTD, coordonnatrice de diagnostic (VTD) celine.gianfermi@u-pec.fr
Bruno RÉMY	Enseignant en information & communication, chargé de l'apprentissage remy@u-pec.fr
Samir FERGANI	Enseignant d'économie-gestion, responsable des stages samir.fergani@u-pec.fr
Dieynébou FOFANA-BALLESTER	MCF en Sciences de l'éducation, coordinatrice du diagnostic FI d.fofana@u-pec.fr
Irene POCHETTI	MCF en sociologie, co-responsable de la LP IS, coordinatrice du diagnostic FA irene.pochetti@u-pec.fr
Thomas SAUVADET	MCF en sociologie thomas.sauvadet@u-pec.fr
Cendrine MARRO	Professeure des universités en Sciences de l'éducation cendrine.marro@u-pec.fr
Franck PLASSE	Professionnel associé, chargé du développement de l'apprentissage franck.plasse@u-pec.fr
Nadia AZOUG	Professionnelle associée nadiazoug@gmail.com
Laurence BRUNISSEN	Professionnelle associée, enseignante de droit l.brunissen@free.fr
Gilles MARTINET	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, doctorant en géographie
David MAHUT	Professionnel associé, sociologue mahut.david@hotmail.fr
Sylvie LOUA	Professionnelle associée, animatrice socioculturelle
Evangeline MASSON-DIEZ	Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, docteure en sociologie
Tal DOR	Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, docteure en sociologie

L'équipe est également composée de nombreux professionnel.le.s et intervenant.e.s extérieur.e.s.

Les formations à l'heure de la Covid-19

Au moment où nous imprimons ce livret, la situation sanitaire reste incertaine. Des mesures sanitaires sont prises et vont évoluer pendant l'année (positivement, nous l'espérons). La présentation de nos formations aborde ce que nous souhaitons mettre en œuvre en temps normal. Nous présentons ce qui constitue la formation, les enseignements, les dispositifs pédagogiques, son fonctionnement et son règlement tels que nous les avons pensés, développés, mais aussi adaptés avec les retours réguliers de nos étudiant·e·s. Nous aurons sans doute à nous adapter et à renoncer à certaines méthodes, à certains temps pédagogiques. Il pourra donc y avoir des modifications dans ce qui vous est présenté ici. Fermement convaincu·e·s que l'enseignement, l'apprentissage, le partage, les échanges sont plus riches, plus efficaces, mais aussi plus agréables en face-à-face, nous essayerons du mieux possible de conserver ces espaces et ces formes d'enseignement. Et pour les adapter, nous aurons toujours à l'esprit de décider en fonction de ce qui permet de conserver le sens que nous donnons à nos formations. Nous le ferons toujours à regret et parce que cela nous permet de préserver davantage la santé de toutes et tous (étudiant·e·s, intervenant·e·s, gestionnaires, enseignant·e·s).

Présentation de la formation

Le BUT Carrières sociales, vise à former des futur·e·s professionnel·le·s de concevoir et de mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, de coordonner des actions locales ou territorialisées, d'encadrer des interventions socio-éducatives ou des programmes visant à promouvoir la participation, les droits, les loisirs de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit aussi de relever certains défis : être attentif·ve·s aux enjeux démocratiques fondamentaux ; s'impliquer en matière d'entraide nationale et internationale ; s'engager pour et avec les populations vulnérables en favorisant leur accès aux droits ainsi que l'expression et la réalisation de leurs aspirations.

L'option Animation sociale et socioculturelle forme au métier d'animatrice et animateur socioculturel·le. Les tâches que recouvre ce métier sont variées, allant de la prise en charge des loisirs éducatifs à l'accompagnement de démarches d'insertion, en passant par toutes les situations d'intervention sociale et culturelle. L'animatrice ou l'animateur socioculturel·le s'adresse à des publics diversifiés : jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées...

Les diplômé·e·s sont employé·e·s de collectivités (pour 60% d'entre eux) ou salarié·e·s du secteur privé, le plus souvent associatif (40%). Ils et elles travaillent dans les centres sociaux, centres de loisirs, foyers d'hébergement, maisons de retraite, missions locales, maisons d'accueil spécialisé, hôpitaux, centres de vacances, maisons de jeunes et de la culture, en milieu ouvert, etc.

L'activité professionnelle requiert essentiellement 5 domaines de compétences qui structurent le contenu pédagogique du programme national du BUT :

- La conception d'interventions adaptées aux enjeux de la société,
- La construction de dynamiques partenariales,
- Le renforcement des capacités d'action individuelles et collectives des publics,
- La mise en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet,
- La contribution au développement du champ professionnel de l'animation.

Les publics en formation

Le département accueille en BUT

- des étudiant·e·s en formation initiale à temps plein, 2 groupes de travaux dirigés en Animation sociale et socioculturelle par promotion, 1 groupe de 1ère année en Villes et territoires durables,

- des étudiant-e-s en formation alternée (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), 1 groupe par promotion en animation socioculturelle et 1 groupe de 2^e année en gestion urbaine,
- des adultes en reprises d'études, généralement sur un an, en deuxième année ou troisième année.

Il porte par ailleurs une **Licence professionnelle Intervention sociale** en alternance et est engagé dans le **Master Cadre en éducation, parcours cadre de l'éducation populaire** avec l'INSPE de Bonneuil et la Fédération régionale des MJC en Ile de France.

Le positionnement pédagogique du département

L'activité professionnelle dans les champs de l'animation se caractérise par une forte transversalité. La pédagogie mise en œuvre dans le département Carrières sociales de l'IUT Sénart-Fontainebleau vise donc à favoriser le lien des disciplines entre elles et entre le terrain et l'approche universitaire. Elle favorise l'appropriation des connaissances par leur mise en œuvre dans des situations d'expérimentation, des travaux collectifs, des enquêtes et démarches de terrain et par un questionnement continu sur le sens des savoirs, des techniques et des méthodes.

Analyse des pratiques, connaissance des champs professionnels, en lien avec les voyages d'études, projet personnel et professionnel, diagnostic de territoire, ateliers entre pairs, projets tutorés et stages sont autant d'occasions pour l'étudiant-e de s'engager dans une démarche de production et de réflexion qui garantit l'acquisition de compétences et la capacité à transférer ces compétences dans des contextes professionnels.

Soucieux par ailleurs d'initier des espaces de débat public, le département organise des conférences et séminaires où se rencontrent différents acteurs et actrices du territoire : universitaires, élu-e-s, professionnel-le-s du champ social, étudiant-e-s, collectivités locales et territoriales. Les rencontres Territoires Acteurs/trices Sociétés sont l'expression concrète de l'engagement du département au sein de la sphère civile.

Poursuite d'études

Les diplômé-e-s d'un BUT Carrières sociales peuvent poursuivre leurs études en master.

Quelques partenaires...

- Agglomération Grand Paris Sud
- Maison de la banlieue et de l'architecture
- Fédération des MJC en Ile-de-France
- Fédération des centres sociaux de Seine et Marne
- Ligue de l'enseignement 94 et 77
- Théâtre de Sénart- Scène nationale

...à l'étranger

- Université du Québec à Montréal, (UQÀM), Baccalauréat en Action culturelle
- Université du Québec à Chicoutimi, Baccalauréat en Travail social
- Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili, Département de Travail social
- Université Fédérale de Rio de Janeiro, département de Pédagogie

- Université de Maynooth, Irlande
- Stages au Sénégal, au Maroc, au Québec (Montréal), à Barcelone, à Londres, au Chili, au Brésil, en Asie du Sud-Est dans des structures partenaires

Validation du diplôme

Le BUT est décomposé en 6 semestres. Le BUT Carrières Sociales est décerné aux étudiant·e·s qui ont validé directement ou par compensation les 6 semestres de la formation.

COEFFICIENT Les ressources et SAE (Situation d'apprentissage et d'évaluation) sont affectées de coefficients, répartis comme suit : 60% pour les ressources, 40% pour les SAé.

ECTS La validation d'une unité d'enseignement entraîne la délivrance des crédits de formation européens (ECTS) correspondants. Un semestre validé correspond à 30 ECTS. Le BUT correspond à 120 ECTS.

L'ÉVALUATION suit le régime du contrôle continu. Tous les travaux demandés aux étudiant·e·s (travaux dirigés, travaux personnels, exposés, devoirs sur table, etc.) sont susceptibles d'être évalués.

L'ASSIDUITÉ aux enseignements est en conséquence obligatoire. L'obtention du diplôme est conditionnée au respect de cette obligation selon les termes du règlement intérieur. Chaque étudiant·e bénéficie d'une tolérance de 4 demi-journées d'absence par semestre pour convenance personnelle. **Au-delà, les absences auront un impact sur les évaluations pédagogiques.**

En outre, chaque enseignant·e est maître/maîtresse de son évaluation et peut appliquer des pénalités pour absentéisme dans le cadre de son cours.

Calendrier

PRATIQUES DE CREATIVITE 31 au 4 janvier 2022 et 20 au 24 juin 2022

STAGES (1^{ère} année) 4 au 29 avril 2022

FIN DES COURS 30 juin 2022

JURYS

Jury S1 10 février 2022

Jury S2 12 juillet 2022

Jurys formation en alternance 09 septembre 2022

CONGÉS POUR LES ETUDIANT·E·S DE FORMATION INITIALE

Week-end prolongé 11 au 14 novembre 2021

Congés de fin d'année 18 décembre 2021 - 2 janvier 2022

Congés d'hiver 19 février – 27 février 2022

Congés de printemps 23 avril -1^{er} mai 2022

Contenu pédagogique

Les trois années universitaires du BUT s'organisent autour de six semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6), chaque semestre comprenant les 5 blocs de compétences (BC).

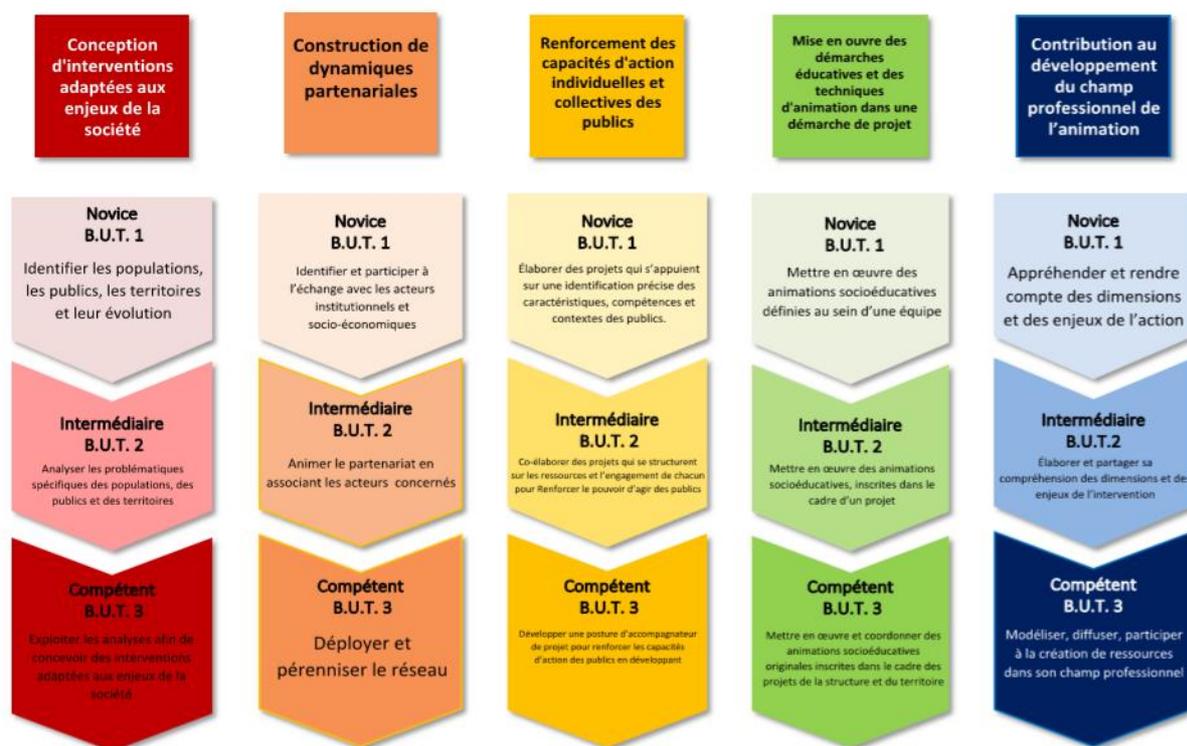
Les compétences et les composantes essentielles

B.U.T. Carrières sociales
Parcours Animation sociale et socioculturelle

Une **compétence** est un « **savoir-agir complexe**, prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources à l'intérieur d'une famille de situations » (Tardif, 2006). Les ressources désignent ici les savoirs, savoir-faire et savoir-être dont dispose un individu et qui lui permettent de mettre en œuvre la compétence.

<p>Conception d'interventions adaptées aux enjeux de la société</p>	<p>Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En intégrant de manière pertinente les apports des sciences humaines et sociales, • En prenant en compte les publics, leurs caractéristiques et leurs problématiques, • En adoptant une posture attentive à la diversité des publics et ouverte à l'altérité, • En mobilisant des techniques de recherche documentaire et d'investigation de terrain de manière adaptée, • En forgeant un point de vue argumenté sur les thématiques relevant de l'intervention sociale et de la cohésion des territoires.
<p>Construction de dynamiques partenariales</p>	<p>Construire des dynamiques partenariales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En maîtrisant le cadre institutionnel et la dynamique des acteurs à toutes les échelles territoriales, • En adoptant une posture professionnelle éthique et en faisant évoluer ses pratiques professionnelles, • En s'inscrivant dans un travail d'équipe et collaboratif dans un environnement pluri-professionnel, • En s'appuyant sur des outils de communication et de médiation adaptés au contexte partenarial, • En prenant en compte les ressources financières, matérielles et humaines, • En assurant une veille dans le champ professionnel.
<p>Renforcement des capacités d'action individuelles et collectives des publics</p>	<p>Renforcer les capacités d'action individuelles et collectives des publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En co-construisant et en co-pilotant des projets, des dispositifs qui font sens pour tous les participants • En inscrivant les actions / les projets dans une approche capacitaire des publics • En prenant en compte les spécificités du territoire et des contextes d'intervention • En impliquant les publics à toutes les étapes de la démarche de projet (du diagnostic à la valorisation) • En inscrivant les publics dans une démarche et les valeurs de l'éducation populaire
<p>Mise en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet</p>	<p>Mettre en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En se référant aux fondamentaux de l'éducation populaire • En s'inscrivant dans le projet global de sa structure, de son service • En créant les conditions de l'inclusion • En établissant et maintenant une relation de confiance qui s'appuie sur une éthique et une posture professionnelle adaptées • En élaborant des scénarios pédagogiques et des démarches d'évaluation
<p>Contribution au développement du champ professionnel de l'animation</p>	<p>Contribuer au développement du champ professionnel de l'animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En valorisant l'action et les projets au niveau individuel et collectif • En mobilisant les valeurs et principes de l'animation et de l'éducation populaire • En organisant le partage d'expériences et en s'appuyant sur la recherche • En inscrivant l'intervention dans la durée • En concevant des stratégies de communication et des supports adaptés et diversifiés dans une visée de diffusion et de partage

Les niveaux de développement des compétences



Deux blocs de compétences communes à tous les Parcours du BUT Carrières sociales

Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société

- En intégrant de manière pertinente les apports des sciences humaines et sociales,
- En prenant en compte les publics, leurs caractéristiques et leurs problématiques,
- En adoptant une posture attentive à la diversité des publics et ouverte à l'altérité,
- En mobilisant des techniques de recherche documentaire et d'investigation de terrain de manière adaptée,
- En forgeant un point de vue argumenté sur les thématiques relevant de l'intervention sociale et de la cohésion des territoires.

Situations professionnelles

Mise en œuvre d'une démarche de constat diagnostic,
Production de données originales et/ou référencées,
Participation à des démarches de recherche-action,
Exploitation d'une veille professionnelle.

Niveaux de développement **Apprentissages critiques**

Novice B.U.T. 1
Identifier les populations, les publics, les territoires et leur évolution

Repérer les sources d'analyse et de diagnostic, être en capacité d'y accéder,
Appréhender les grands enjeux culturels, historiques et les fondamentaux sociétaux,
Relever les éléments de contextes (sociaux, économiques, culturels, démographiques, politiques, territoriaux, éducatifs, ...) et interroger les acteurs concernés,
Mettre en place des outils d'enquêtes adaptés aux publics et aux contextes et présenter les résultats.

Intermédiaire B.U.T. 2
Analyser les problématiques spécifiques des populations, des publics et des territoires

Analyser les attentes, les besoins des populations et des publics, et en comprendre les enjeux,
Repérer les dynamiques propres à des publics spécifiques,
Sélectionner, référencer les sources et justifier ses choix méthodologiques,
Mobiliser les outils pertinents pour analyser, représenter des données multiples et discuter les résultats,
Présenter, partager des résultats et formuler des ébauches de préconisations.

Compétent B.U.T. 3
Exploiter les analyses afin de concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société

Proposer des réponses et des actions cohérentes avec les analyses réalisées,
Mettre au débat ses analyses et les propositions qui en découlent,
Concevoir des outils de veille et de prospective avec les parties prenantes,
Impliquer les différents acteurs de la société dans les propositions de remédiations/action.

Construire des dynamiques partenariales

- En maîtrisant le cadre institutionnel et la dynamique des acteurs à toutes les échelles territoriales,
- En adoptant une posture professionnelle éthique et en faisant évoluer ses pratiques professionnelles,
- En s'inscrivant dans un travail d'équipe et collaboratif dans un environnement pluri-professionnel,
- En s'appuyant sur des outils de communication et de médiation adaptés au contexte partenarial,
- En prenant en compte les ressources financières, matérielles et humaines,
- En assurant une veille dans le champ professionnel.

Situations professionnelles

Présentation de l'institution et de ses missions dans le cadre d'un projet partenarial,
Création d'espaces de partage des informations, des expériences et des ressources,
Mobilisation de réseaux d'acteurs et développement de communautés d'action,
Contribution à l'articulation des actions menées avec les partenaires,
Accompagnement des publics à l'accès aux droits et développement de solidarités.

Niveaux de développement **Apprentissages critiques**

Novice B.U.T. 1
Identifier et participer à l'échange avec les acteurs institutionnels et socio-économiques

Repérer les acteurs socio-économiques
Adopter une posture et une communication adaptée aux contextes et aux acteurs
Mobiliser des partenaires et diversifier ses contacts (étendue géographique, inclusion de tous les publics, diversités des domaines de compétences ...)
Identifier les politiques sociales et les dispositifs d'action sociale nécessaires à la mise en œuvre d'un projet partenarial

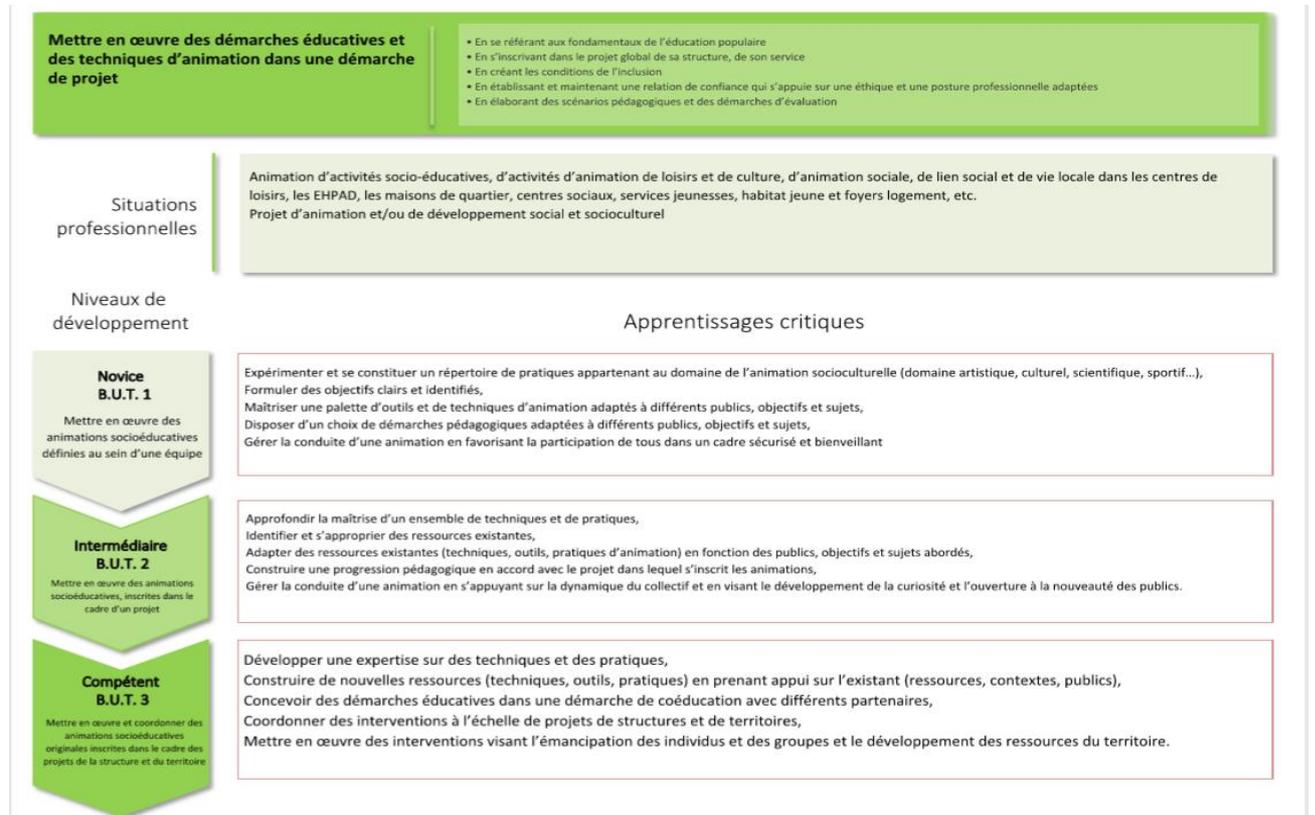
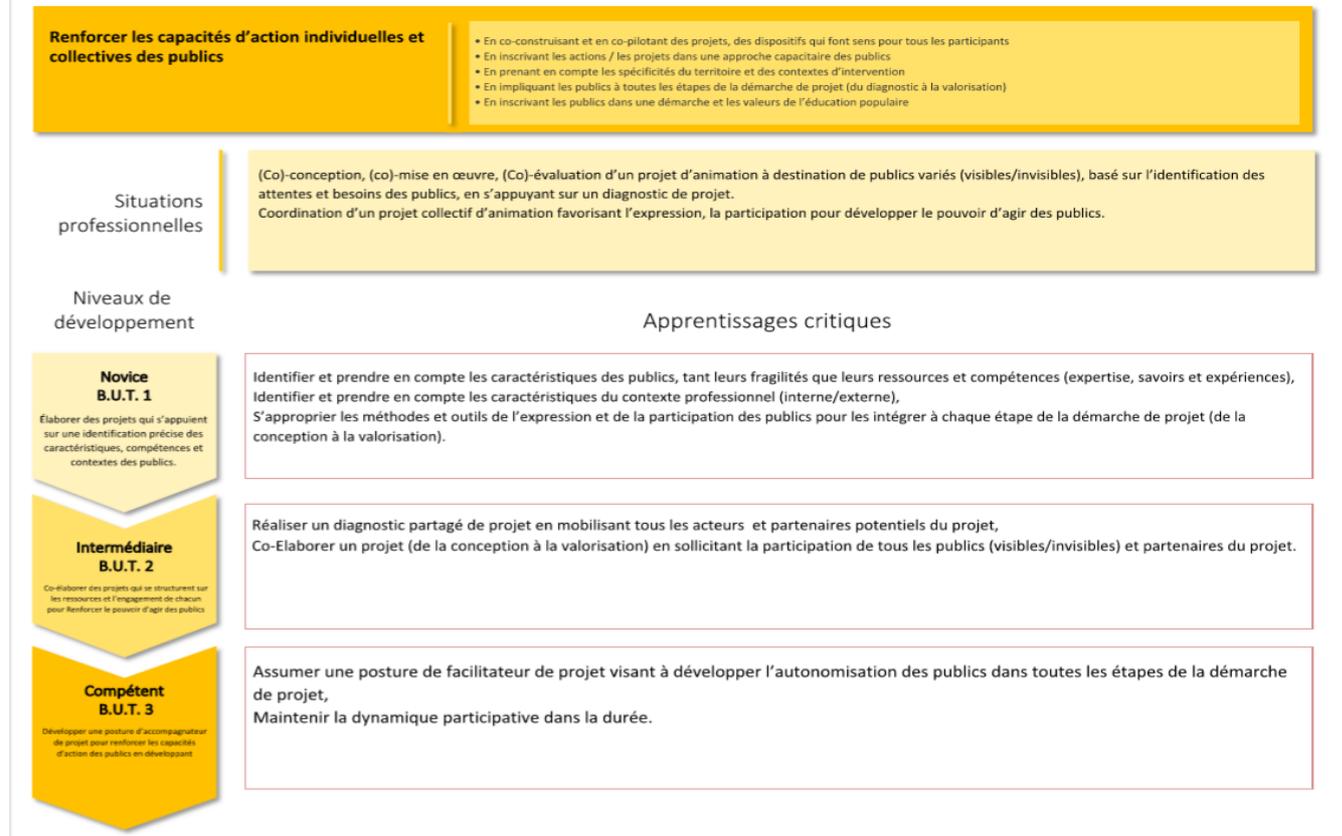
Intermédiaire B.U.T. 2
Animer le partenariat en associant les acteurs concernés

Distinguer les différentes catégories de partenariat
Reconnaître et intégrer les enjeux et les logiques à l'œuvre dans les dynamiques partenariales
Construire un argumentaire et faire des propositions
S'intégrer à un réseau d'acteurs adapté au contexte

Compétent B.U.T. 3
Déployer et pérenniser le réseau

Réaliser une veille au sein de ses réseaux pour identifier de nouvelles attentes et nouveaux besoins sociaux (expérimentation)
Analyser les enjeux de la dynamique partenariale
Évaluer l'adéquation entre le partenariat existant et les projets
Développer le réseau en mobilisant les ressources pour collaborer à un projet ou une action collective
Créer les conditions pour entretenir la dynamique partenariale

Trois blocs de compétences spécifiques au Parcours Animation sociale et socioculturelle.



Contribuer au développement du champ professionnel de l'animation

- En valorisant l'action et les projets au niveau individuel et collectif
- En mobilisant les valeurs et principes de l'animation et de l'éducation populaire
- En organisant le partage d'expériences et en s'appuyant sur la recherche
- En inscrivant l'intervention dans la durée
- En concevant des stratégies de communication et des supports adaptés et diversifiés dans une visée de diffusion et de partage

Situations professionnelles

Elaborations de stratégies et d'outils de communication
Elaborations de stratégies de développement professionnel

Niveaux de développement

Apprentissages critiques

Novice
B.U.T. 1

Appréhender et rendre compte des dimensions et des enjeux de l'action

Maîtriser les fondamentaux des différents modes et registres d'expression (langue française écrite et orale, langues étrangères, communication visuelle, espaces numériques)
Expliciter et formaliser le sens de l'action en s'appuyant sur des concepts et la méthodologie
Identifier les différents paramètres à l'œuvre dans les situations professionnelles relevant du champ de l'animation

Intermédiaire
B.U.T.2

Élaborer et partager sa compréhension des dimensions et des enjeux de l'intervention

Être capable de développer sa pensée à l'oral et à l'écrit en mobilisant des supports et modes d'expression adaptés aux contextes et situations de communication,
Expliquer l'articulation des différentes actions s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'intervention,
Produire de l'analyse distanciée et impliquée par rapport aux situations professionnelles

Compétent
B.U.T. 3

Modéliser, diffuser, participer à la création de ressources dans son champ professionnel

Se donner les moyens de maîtriser les différents modes et registres d'expression (langue française écrite et orale, langues étrangères, communication visuelle, espaces numériques) dans des situations de communication variées
Opérer un retour sur expérience dans le but de développer les pratiques, la compréhension du champ et ses orientations stratégiques.
Participer à des débats de métiers, promouvoir son champ professionnel dans les contextes d'intervention intersectoriels

Pour chaque semestre et chaque bloc de compétences sont définies :

- Des **ressources** (des enseignements fléchés), même si tous les enseignements contribuent d'une manière ou d'une autre à tous les blocs de compétences puisque la formation repose sur la transversalité et l'interdisciplinarité
- Des **Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)**

D'après le PPN « Les SAÉ permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même. Parce qu'elle répond à une problématique que l'on retrouve en milieu professionnel, une SAÉ est une tâche authentique. En tant qu'ensemble d'actions, la SAÉ nécessite de la part de l'étudiant le choix, la mobilisation et la combinaison de ressources pertinentes et cohérentes avec les objectifs ciblés

L'enjeu d'une SAÉ est ainsi multiple :

- Participer au développement de la compétence ;
- Soutenir l'apprentissage et la maîtrise des ressources ;
- Intégrer l'autoévaluation par l'étudiant ;
- Permettre une individualisation des apprentissages. Au cours des différents semestres de formation, l'étudiant sera confronté à plusieurs SAÉ qui lui permettront de développer et de mettre en œuvre chaque niveau de compétence ciblé dans le respect des composantes essentielles du référentiel de compétences et en cohérence avec les apprentissages critiques »

	BUT CS ANIM1 - SEMESTRE 1	Enseignant.es GROUPES FORMATION INITIALE	Enseignant.es GROUPE EN ALTERNANCE
BLOC DE COMPETENCE 1	Identifier les populations, les publics, les territoires et leur évolution		
SAE	Entrer en relation avec des acteurs d'un champ professionnel	D. Fofana-Ballester	I. Pochetti
RESSOURCES	Acteurs de la société civile	D. Mahut	E. Masson-Diez
	Analyse de la société		
	Enjeux contemporains	D. Fofana-Ballester	I. Pochetti
	Portfolio	D. Mahut / G. Gimenez	G. Gimenez
BLOC DE COMPETENCE 2	Identifier et participer à l'échange avec les acteurs institutionnels et socio-économiques		
SAE	Organiser une rencontre thématique avec des acteurs du champ professionnel	S. Fergani	F. Plasse
RESSOURCES	Cadre politique et institutionnel	C. Gianfermi	F. Plasse
	Principes généraux du droit	L. Brunissen	L. Brunissen
	Projet personnel et professionnel	D. Mahut / G. Gimenez	G. Gimenez
BLOC DE COMPETENCE 3	Élaborer des projets qui s'appuient sur une identification précise des caractéristiques, compétences et contextes des publics.		
SAE	Élaborer un projet adapté à un public identifié	S. Fergani / S. Loua	S. Fergani / S. Loua
RESSOURCES	Travailler avec les publics de l'animation	S. Loua	S. Loua
	Développement de la personne	<i>recrutement en cours</i>	C. Marro
	Méthodologie de projet - gestion	S. Fergani	S. Fergani
BLOC DE COMPETENCE 4	Mettre en œuvre des animations socioéducatives définies au sein d'une équipe		
SAE	Expérimenter des rôles différents dans la mise en œuvre de démarches éducatives et de techniques d'animation	A. Pinguet / B. Rémy	G. Gimenez
RESSOURCES	Pratiques de créativité	Théâtre Sénart	Théâtre Sénart
BLOC DE COMPETENCE 5	Appréhender et rendre compte des dimensions et des enjeux de l'action		
SAE	Observer, comprendre, questionner le sens des pratiques de l'animation professionnelle et rendre-compte des méthodes d'intervention observées	T. Sauvadet	G. Gimenez
RESSOURCES	Courants de l'ASSC	A. Boutet	E. Cormier
	Expression et communication	A. Pinguet / B. Rémy	B. Rémy
	Langues	T. Dor (angl) / S. Laroche (esp)	T. Dor
	Analyse des pratiques	T. Sauvadet	G. Gimenez

	BUT CS ANIM1 - SEMESTRE 2	Enseignant.es GROUPES FORMATION INITIALE	Enseignant.es GROUPE EN ALTERNANCE
BLOC DE COMPETENCE 1	Identifier les populations, les publics, les territoires et leur évolution		
SAE	Initiation aux démarches d'enquête et de diagnostic de territoire	D. Fofana-Ballester	I. Pochetti
RESSOURCES	Analyse de la société et des populations	D. Mahut	<i>recrutement en cours</i>
	Méthodologie de recherche en sciences sociales	E. Masson-Diez	I. Pochetti
	Approche des publics et de problématiques spécifiques	B. Rémy	B. Rémy
	Portfolio	D. Mahut / G. Gimenez	G. Gimenez
BLOC DE COMPETENCE 2	Identifier et participer à l'échange avec les acteurs institutionnels et socio-économiques		
SAE	Organiser une rencontre thématique avec des acteurs du champ professionnel	S. Fergani	F. Plasse
RESSOURCES	Cadre politique et institutionnel	C. Gianfermi	F. Plasse
	Environnement économique	<i>recrutement en cours</i>	<i>recrutement en cours</i>
	Projet personnel et professionnel	D. Mahut / G. Gimenez	G. Gimenez
BLOC DE COMPETENCE 3	Élaborer des projets qui s'appuient sur une identification précise des caractéristiques, compétences et contextes des publics.		
SAE	Élaborer un projet adapté à un public identifié	S. Fergani / S. Loua	S. Loua
RESSOURCES	Démarches et outils de l'animation et des démarches particip.	S. Loua	S. Loua
	Méthodologie de projet - comptabilité	S. Fergani	S. Fergani
BLOC DE COMPETENCE 4	Mettre en œuvre des animations socioéducatives définies au sein d'une équipe		
SAE	Expérimenter des rôles différents dans la mise en œuvre de démarches éducatives et de techniques d'animation	A. Pinguet / B. Rémy	G. Gimenez
RESSOURCES	Dynamique de groupe	N. Azoug	N. Azoug
	Pratiques de créativité	Théâtre Sénart	Théâtre Sénart
BLOC DE COMPETENCE 5	Appréhender et rendre compte des dimensions et des enjeux de l'action		
SAE	Observer, comprendre, questionner le sens des pratiques de l'animation professionnelle et rendre-compte des méthodes d'intervention observées	T; Sauvadet	G. Gimenez
RESSOURCES	Expression et communication	A. Pinguet / B. Rémy	B. Rémy
	Analyse des champs professionnels	T. Sauvadet	E. Cormier
	Analyse des pratiques	<i>Recrutement en cours</i>	G. Gimenez
	Langue	T. Dor (angl) / S. Laroche (esp)	T. Dor

SEMESTRE 1

BC1 IDENTIFIER LES POPULATIONS, LES PUBLICS, LES TERRITOIRES ET LEUR EVOLUTION

R1101 – ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE

ENSEIGNANTS – David MAHUT (FI) – Evangeline MASSON-DIEZ (FA)

CONTENU – Associations, conseils de quartier, groupes d'achat solidaires, ONG, assemblées citoyennes, mais aussi le grand débat, les gilets jaunes, la manif pour tous... Autant de réalités qui touchent au champ d'action de l'animation socio-culturelle et de la gestion urbaine et se trouvent regroupées sous la notion de société civile. Mais qu'ont en commun toutes ces réalités ? Comment s'articulent-elles avec l'action des pouvoirs publics à différentes échelles ? Quels rôles jouent-elles dans le territoire ?

OBJECTIFS – Appréhender la notion de société civile à partir des différentes représentations dont elle fait l'objet, ainsi que des effets sociaux et politiques qu'elles produisent ; développer un raisonnement critique par rapport aux notions de participation, d'engagement, d'espace public et de citoyenneté ; Identifier le rôle des actrices et acteurs de la société civile et leurs articulations avec les publics et le maillage institutionnel selon les contextes.

ÉVALUATION – Devoir écrit individuel, études de cas

ÉVALUATION – Devoir écrit individuel, études de cas

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

COTTIN-MARX, Simon. *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte, 2019.

PIROTTE, Gautier. *La notion de société civile*, Paris, La Découverte, 2007.

R1102 /R1202 – ANALYSE DE LA SOCIETE (S1) / ANALYSE DE LA SOCIETE ET DES POPULATIONS (S2)

ENSEIGNANTS – David MAHUT (FI) – Evangeline MASSON-DIEZ (FA)

OBJECTIFS

Ce cours vise à introduire les sciences sociales auprès des étudiant-e-s :

Se familiariser avec la perspective sociologique sur le monde social, découvrir les principaux courants et notions de la discipline ; se saisir de certains outils d'enquête en sciences sociales ; développer des capacités de lecture et d'analyse des textes sociologiques.

CONTENU – Cet enseignement est une première introduction à la sociologie, à sa démarche, ses méthodes et quelques-uns de ses auteurs fondateurs. En croisant des textes sociologiques avec d'autres sources documentaires, nous chercherons à adopter un regard sociologique pour comprendre le monde social qui nous entoure.

Nous travaillerons sur quelques objets sociologiques liés à la formation (par exemple : précarité et vulnérabilité, migrations, jeunesse, familles, etc.) et aborderons les outils méthodologiques (grille d'observation, journal de terrain, grille d'entretien, etc.) qu'offre la discipline.

ÉVALUATION – Devoir sur table, exposés oraux

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ASTIER I., *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007.

BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, 1998.

BECKER, H. Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte, 2002.
BERGER P., *Invitation à la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte, 2006 [1963].
FERRÉOL, G. et NORECK, J.-P. *Introduction à la sociologie*, Paris: Armand Colin, 2007.
MESURE S., SAVIDAN P. (sous dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006.
MOLÉNAT X.(dir), *La sociologie. Histoire, idées, courants*, Auxerre: Sciences Humaines, 2009.
RIUTORT P., *Précis de sociologie*, Paris, PUF, 2010.
RIUTORT, P., *Premières leçons de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod (3^{ème} édition augmentée), 2006.

R1103 – ENJEUX CONTEMPORAINS

ENSEIGNANTES – Dieynébou FOFANA-BALLESTER, Evangeline MASSON-DIEZ (FI) – Irene POCETTI (FA)

CONTENU – Introduction aux enjeux de société et à leurs manifestations dans les espaces et les territoires (les thématiques seront fixées en fonction de celles qui auront été déclinées lors de l’Atelier d’engagement de la rentrée)

OBJECTIFS – Il s’agira de comprendre et décrypter le concept de territoire et différentes notions auxquelles il renvoie : espace public, interactions, mobilité(s)...Et d’identifier les dynamiques sociales qui le traverse. Il s’agira également de s’interroger sur le statut et la légitimité de l’information et des sources.

ÉVALUATION – Revue de presse collective et synthèse individuelle

PORTFOLIO (S1 ET S2)

ENSEIGNANTS – David MAHUT, Géraldine GIMENEZ

CONTENU – Production d’un Espace personnel et individuel dans lequel l’étudiant recense ses acquis de formation et d’expérience à travers le dépôt de productions documentaires et documentées accompagné de commentaires et qui peut se nourrir de travaux collectifs

OBJECTIFS – Il s’agira de contextualiser, valoriser et analyser les travaux menés et les expériences vécues dans une logique progressive.

ÉVALUATION – Portfolio.

SAE - ENTRER EN RELATION AVEC DES ACTEURS D’UN CHAMP PROFESSIONNEL = REALISER UN ETAT DES LIEUX D’UN TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION D’UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE.

ENSEIGNANTES – Dieynébou FOFANA-BALLESTER, Evangeline MASSON-DIEZ (FI) – Irene POCETTI (FA)

CONTENU – Après avoir défini les objectifs d’un état des lieux, les étudiant.es collecteront des données sur un territoire pour proposer un portrait organisé mettant en avant les caractéristiques physiques, historiques, sociodémographiques, socio-économiques et politiques. Ainsi que les différents acteurs, instances et espaces constitutifs d’un territoire donné.

OBJECTIFS – Collecter les données d’un territoire et les mettre en perspective pour dresser un portrait faisant émerger les atouts et potentialités du territoire, les contraintes et tensions, les enjeux de gouvernance et jeux d’acteurs...

ÉVALUATION – Oral et écrit.

BC2 IDENTIFIER ET PARTICIPER A LECHANGE AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET SOCIO-ECONOMIQUES

R2104 – PRINCIPES GENERAUX DU DROIT

ENSEIGNANTE – Laurence BRUNISSEN

CONTENU – Présentation générale du Droit et de l'environnement juridique (les différentes branches du Droit, l'organisation judiciaire et les différents intervenants du système judiciaire).

OBJECTIFS – Comprendre l'intérêt de la matière et mieux en appréhender les enjeux, au travers d'étude de textes, de cas pratiques, mais aussi de vidéos de procès et d'une visite au Tribunal Judiciaire de Paris.

ÉVALUATION – Devoir sur table et travaux personnels, participation

R2105/R2205 – CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL (S1-S2)

ENSEIGNANTS – Céline GIANFERMI (FI) – Franck PLASSE (FA)

CONTENU – Le cours sur les institutions s'articule en deux modules du S1 et S2. Il s'agit d'une approche introductive aux institutions aux échelles nationale et locales, dans un cadre européen.

Dans un premier temps, il s'agira de comprendre les principes qui régissent la démocratie, le système républicain et la hiérarchie des normes. Puis, dans ce cadre, on étudiera les principales institutions de la Vème République et les collectivités territoriales, dans leur histoire, leur fonctionnement et leurs rôles, en réfléchissant aux débats qu'elles soulèvent et à leurs limites. On traitera des politiques territoriales, de leurs enjeux et des modalités d'intervention des différentes institutions dans l'impulsion et/ou la mise en œuvre de ces politiques. On s'interrogera sur l'articulation souvent complexe des acteurs institutionnels dans le contexte d'un État combinant déconcentration et décentralisation.

OBJECTIFS

- Identifier et caractériser les institutions politiques auxquelles les étudiant-e-s seront confronté-e-s dans leur future carrière professionnelle.
- Comprendre les logiques décisionnelles et le fonctionnement des territoires dans lesquels s'inscrivent les politiques sociales et socio-culturelles.
- Comprendre le cadre, les acteurs, les enjeux et les limites des politiques territoriales, en particulier sociales et socio-culturelles par le biais d'étude de cas et de mises en situation

ÉVALUATION – Les modalités, dates ou période d'évaluation seront fondées notamment sur la participation active des étudiant-e-s, à leur capacité de développer leurs connaissances et leurs savoir-faire au regard de leur avenir professionnel et/ou universitaire. Écrites et orales, individuelles et en groupe, elles seront présentées en début d'année.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

J. Levy, dir., *Atlas politique de la France : Les révolutions silencieuses de la société française*, Autrement, 2017

Formery Simon-Louis, *La Constitution commentée article par article, Les fondamentaux*, Hachette, janvier 2011.

Cahiers français n° 332, La Vème République, évolutions et débats, La Documentation française, mai-juin 2006.

Regards sur l'actualité n°360, Réforme de l'Etat : le big bang ?, La Documentation française, avril 2010.

Cahiers français n°346, La Réforme de l'Etat, La Documentation française, septembre-octobre 2009.

R5106/ R5206 – PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (S1 ET S2)

ENSEIGNANTS – David MAHUT, Géraldine GIMENEZ

CONTENU – Au cours des différentes séances de l'année, l'étudiant.e. doit mener une réflexion sur son projet personnel, sa poursuite d'études et son futur positionnement professionnel.

Pour cela, l'étudiant.e sera amené.e à réfléchir sur sa formation et sur les articulations entre les enseignements universitaires et les compétences professionnelles, sur le champ professionnel qui porte sur les villes et territoires durables, sur son identité et ses compétences en tant que futur.e professionnel.le par le biais de travaux individuels ou de groupe. Les SAé seront des temps forts de la réflexion sur les choix et les évolutions de l'étudiant.e, tant sur le plan personnel que professionnel et les écrits de PPP trouveront leur place dans le Portfolio.

OBJECTIFS

- Savoir articuler les apports de la formation académique et les approches pratiques.
- Savoir identifier ses compétences.
- Savoir analyser ses expériences et en témoigner, avec prise de recul/esprit critique
- Savoir définir son positionnement professionnel
- Savoir construire un CV et valoriser son profil professionnel.

ÉVALUATION – Travaux individuels et collectifs, sur des supports variés visant la construction progressive d'un CV, d'un profil (réseaux sociaux professionnels) et d'outils/arguments à remobiliser dans le Portfolio et dans des lettres de motivation

SAE - ORGANISER UNE RENCONTRE THEMATIQUE AVEC DES ACTEURS DU CHAMP PROFESSIONNEL

ENSEIGNANT – Samir FERGANI

CONTENU – Afin de découvrir le champ de l'animation et de se constituer un réseau dans la perspective du stage, les étudiant.e.s sont amené.e.s à réaliser une cartographie collective des acteurs, des recherches sur le territoire, des visites de terrains, donnant lieu à l'organisation de rencontres avec des professionnels du champ au 2^e semestre.

OBJECTIFS – distinguer différents types d'organisation structurant le champ professionnel ; savoir communiquer de façon adéquate en fonction des contextes, rédiger un mail de prise de rendez-vous ; savoir repérer et trier les institutions sur le territoire ; savoir se constituer un premier réseau d'acteurs sur un territoire ; restituer et rendre compte à partir d'informations, des données multiples. (ex. prise de contact avec les partenaires/ restitution d'études de cas, valorisation et médiation des résultats grands public) ; savoir utiliser et comprendre les enjeux des outils de l'information et de la communication (ex. Réseaux sociaux, sites web, etc.) ; identifier les politiques publiques ou les dispositifs encadrants les acteurs collectifs et leurs actions dans les champs professionnels et la diversité des publics ; se constituer un réseau dans la perspective de recherche de stage et constitution d'un carnet d'adresses professionnelles

ÉVALUATION – Etudes de cas, animation de rencontre, compte-rendus

SAE FA

ENSEIGNANT – Franck PLASSE

CONTENU – Au cours d'une rencontre avec les étudiants, un professionnel du cadre politique et institutionnel de l'animation socio-culturelle expose une de ses problématiques et passe une "commande" sur ce thème. Cette SAE est alors consacrée à un travail de réponse à cette commande, encadré par une méthode de design des politiques publiques et en lien avec d'autres acteurs professionnels. Elle s'achève par la présentation des travaux finalisés au professionnel ayant passé la commande

BC3 ELABORER DES PROJETS QUI S'APPUIENT SUR UNE IDENTIFICATION PRECISE DES CARACTERISTIQUES, COMPETENCES ET CONTEXTES DES PUBLICS

RAN3107 – TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS DE L'ANIMATION

ENSEIGNANTE – Sylvie LOUA

CONTENU

Le travail prend appui sur les démarches par l'expérimentation et par l'ancrage de savoirs. Les étudiant.e.s sont amené.e.s à élaborer des outils d'animation en se questionnant sur ce que recouvre le terme « d'animation », sur les déclinaisons possibles de l'action face au public rencontré et dans des contextes spécifiques.

Cette découverte est un préalable à l'élaboration de projet de stage et du choix des publics auprès desquels intervenir.

OBJECTIFS

Identifier la diversité des publics de l'animation et certains modes d'intervention spécifiques

Exploiter les ressources éducatives à des fins multiples (prévention, sensibilisation, remédiation, etc.)

ÉVALUATION – Exposés collectifs – débats en équipe – travail d'analyse individuel.

RAN3108/RAN3208 – METHODOLOGIE DE PROJET - GESTION (S1/S2)

ENSEIGNANT – Samir FERGANI

CONTENU

Être en mesure d'alimenter sa réflexion en s'appuyant sur une méthodologie pour agir.

Comprendre et analyser les situations individuelles et collectives d'un public.

Concevoir, organiser, des actions d'animation en impliquant divers publics.

OBJECTIFS

Introduire la dimension projets dans une structure d'animation socioculturelle,

Formaliser les finalités, les buts, les objectifs d'une action

Appréhender les outils du projet en vue de leur utilisation dans vos futures fonctions.

Écrire et réaliser une action

ÉVALUATION – Travaux de groupe, Exercices rédactionnel sur les objectifs, évaluation d'un projet pédagogique, mise en place d'une action pendant la période de stage

RAN3109 - DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

ENSEIGNANT – en cours de recrutement (FI) / Cendrine MARRO (FA)

CONTENU – Cette ressource permet à l'étudiant d'adapter ses interventions dans le champ de l'animation sociale et/ou socioculturelle en :

- mobilisant des connaissances sur les dimensions du développement de la naissance à la fin de l'adolescence (psychomoteur, cognitif, social et affectif) ;
- comprenant les processus de socialisation et de personnalisation de l'enfance à l'adolescence ;
- proposant des activités adaptées aux besoins de l'enfant et de l'adolescent (pratiques ludiques, culturelles, physiques, etc.) ;
- identifiant les problématiques psychosociales spécifiques de l'adolescence (conduites à risque, relations interpersonnelles, inter et intragroupes, etc.).

ÉVALUATION – Études de cas, exposés

SAE - ÉLABORER UN PROJET ADAPTE A UN PUBLIC IDENTIFIE

ENSEIGNANT – Samir FERGANI / Sylvie LOUA

CONTENU – Définir et approfondir ses connaissances sur un champ et un public pour d'une part mieux définir son projet personnel et futur positionnement pour le stage de première année et d'autre part pour mettre en place une action à réaliser avec un public dans une structure. Ce travail, guidé par l'équipe enseignante, donne lieu à la constitution de groupes, de rédaction de notes de positionnement, et un travail de terrain (rencontres de professionnels). Nous interrogerons tout d'abord les expériences professionnelles, bénévoles, sociales du groupe puis les compétences acquises lors du cours sur la connaissance des publics. Ces travaux seront en lien direct avec la recherche de stage pour l'aider à définir une action avec un public identifié.

OBJECTIFS – Identifier un public, ses caractéristiques et ses besoins, en vue de la mise en œuvre d'une action adaptée, dans le contexte du stage

Mener une réflexion éducative sur l'adaptation des actions et des projets tout au long de leur mise en œuvre avec les publics

ÉVALUATION – Dossier sur le public étudié et les modes d'intervention observés

BC4- METTRE EN ŒUVRE DES ANIMATIONS SOCIOEDUCATIVES DEFINIES AU SEIN D'UNE EQUIPE

RAN4110/ RAN4209 – PRATIQUES DE CREATIVITE (S1/S2)

INTERVENANTS – Théâtre Sénart et artistes associés

CONTENU – Les ateliers de théâtre, danse, cirque, clown, musique se déroulent pendant une semaine banalisée aux semestres 1 et 2. Ils visent à découvrir par la pratique, et la réflexion sur cette pratique, une discipline du spectacle vivant, à développer sa sensibilité, à s'ouvrir aux formes esthétiques contemporaines, à se découvrir différent.e et à explorer sur une modalité si possible surprenante la relation à l'autre, à l'espace, au temps. Entre l'atelier du premier semestre et celui du deuxième semestre, les étudiant.e.s seront amené.e.s à concevoir une forme de restitution spectaculaire des ateliers.

La participation aux ateliers est liée au parcours culturel proposé par le Théâtre de Sénart-Scène nationale aux étudiant.e.s du département.

ÉVALUATION – Assiduité et engagement dans le dispositif

SAE - EXPERIMENTER DES ROLES DIFFERENTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE DEMARCHES EDUCATIVES ET DE TECHNIQUES D'ANIMATION

ENSEIGNANT – Bruno RÉMY, Anne PINGUET (FI) – Géraldine GIMENEZ (FA)

OBJECTIFS – Concevoir un dispositif de médiation culturelle entre pairs en définissant les démarches pédagogiques et les enjeux.

ÉVALUATION – Dossier de présentation du projet de médiation et support de communication auprès des publics

BC5– APPREHENDER ET RENDRE COMPTE DES DIMENSIONS ET DES ENJEUX DE L'ACTION

RAN5111 – COURANTS DE L'ANIMATION SOCIALE ET SOCIOCULTURELLE

ENSEIGNANT – Aurélien BOUTET (FI) – Elodie CORMIER (FA)

CONTENU – Histoire politique, économique et sociale de la France, les grands courants de l'Éducation Populaire : organisations, projets et pratiques, les théories pédagogiques qui traversent les différents mouvements, l'organisation institutionnelle du champ de l'éducation populaire, les politiques publiques et leurs conséquences pour les organisations

OBJECTIFS - Comprendre l'émergence de l'Éducation Populaire en France, son rôle et son évolution, et identifier les grands enjeux auxquels elle est confrontée.

Connaître les grands courants de l'Éducation Populaire et les principales organisations qui en ont découlé : leurs fondements politiques, leurs actions et principes d'action, ce qu'elles ont contribué à transformer.

Interroger le sens de son engagement professionnel.

BIBLIOGRAPHIE

Éducation populaire, une utopie d'avenir co-édition Cassandre/Horschamp/Les Liens qui libèrent, 2012.

BOURRIEAU, J. *L'Éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan.

CARTON, L. *Éducation populaire ou animation socioculturelle ? dont "6 critères possibles qualifiant une action d'éducation populaire"*, Groupe de recherche sur l'éducation populaire et le métier de directeur de MJC. Lettres de la FFMJC n° 8 (mars 1996), n° 9 (septembre 1996), n° 10 (novembre 1996).

MAUREL, C. (2010). *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*. L'Harmattan

MAUREL C. (2000). *Éducation populaire et travail de la culture. Éléments d'une théorie de la praxis*, Paris, L'Harmattan.

LEON A. (1983) *Histoire de l'éducation populaire en France*. Ed.Nathan

LEPAGE, F. (coord.) : *L'éducation populaire ou la culture en actions. Les stages de réalisation, 50 ans d'aventure artistique*. Document INJEP, hors-série n° 5, 1997.

LEPAGE F. *De l'éducation populaire à la domestication par la « culture ». Histoire d'une utopie émancipatrice*. Le Monde Diplomatique, p 4-5, mai 2009.

LEPAGE, F. (2007). *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu*. Inculture(s) 1. Editions du Cerisier. Cuesmes. Belgique.

MORVAN, A. (2011), « Pour une éducation populaire politique. A partir d'une recherche-action en Bretagne » (thèse).

POUJOL, G. (1981). *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Editions ouvrières, Paris, (l'éducation populaire jusqu'à la 2nde guerre mondiale).

Revue POLITIS : *Éducation populaire, le retour de l'utopie*. Hors-série n° 29, février-mars 2000.

RAN5112/ RAN5214 – ANALYSE DES PRATIQUES (S1/S2)

ENSEIGNANTS – Thomas SAUVADET (FI) – Géraldine GIMENEZ (FA)

CONTENU – Des travailleurs et travailleuses sociaux viendront à l'IUT pour exposer leurs pratiques et leurs cultures professionnelles, leurs secteurs et leurs méthodologies d'intervention. Ces intervenant.e.s représenteront divers secteurs d'activité du travail social : médiation, éducation, prévention, animation.

Elles - Ils expliqueront aux étudiant.e.s les spécificités de leurs publics et de leur environnement professionnel : quartiers populaires, hôpitaux, prisons, écoles, mairies, maisons de retraite...

GROUPE EN ALTERNANCE

L'espace du cours permet d'objectiver et de partager l'immersion des étudiant.e.s dans le champ professionnel de la structure d'alternance. Il permet de soutenir l'élaboration de la problématique du diagnostic en approfondissant la découverte ou la connaissance de sa structure d'alternance par des méthodes d'enquête empiriques, d'identifier des questionnements, des représentations et des limites vécues par/dans la structure.

OBJECTIFS – Les étudiant.e.s identifieront les spécificités des différentes professions du travail social : leurs domaines de compétence, leurs méthodologies d'action, leurs cultures professionnelles, leurs problématiques, leurs pratiques, leurs territoires et leurs publics spécifiques...

ÉVALUATION – Exposés oraux collectifs à la fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Autès M., *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 2004.

Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.

Ion J., Ravon B., *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2002.

Lebon F., *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009.

Mauger G., *Enquêter en milieu populaire*, Genèses, n°6, 1991.

Mignon J-M., *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, 2007.

RAN5113/ RAN5211 – EXPRESSION ET COMMUNICATION

ENSEIGNANTS – Bruno REMY, Anne PINGUET

CONTENU – L'animateur.rice socioculturel.le conçoit et met en oeuvre des actions et des projets visant à favoriser la créativité et l'expression des personnes dans des groupes. Elle favorise la rencontre, de soi et des autres.

Pour travailler cette dimension du métier dans la formation, le cours de 1ère année proposera

- des ateliers d'écriture créative, au "je", permettant de travailler l'expression personnelle et de partager nos histoires, nos imaginaires
- un ensemble d'activités autour de la médiation et de l'action culturelle. Par petits groupes, les étudiant.e.s concevront et mettront en oeuvre un projet de médiation vers des institutions, des projets, des dispositifs artistiques ou culturels spécifiques. On travaillera notamment la production des supports et dispositifs de communication (dossiers de présentation, affiches, flyers, restitutions orales...) accompagnant et valorisant les projets.
- des cours de techniques de synthèse à partir d'articles scientifiques et journalistiques

ÉVALUATION - Travaux individuels et collectifs

BIBLIOGRAPHIE

STACHAK F., *Ecrire, un plaisir à la portée de tous*, 350 techniques d'écriture créative, Paris, Eyrolles, 2004.

RAN5114 – LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES (S1-S2)

ENSEIGNANTS – Tal DOR (anglais), Sophie LAROCHE (espagnol, en FI seulement)

CONTENU – Mise en place progressive de techniques de communication en langue espagnole. Ateliers de prise de parole à partir de documents audio, vidéos ou écrits, interactions à deux ou plus, travaux de recherche, travaux en équipe, jeux de rôles, rédaction d'écrits relevant de situations de la vie quotidienne : les liens sociaux, la famille, les relations, etc. Travail autour des concepts utilisés en travail social en contexte anglophone ou hispanophones dans la perspective du voyage d'études de 2^e année.

OBJECTIFS – À partir des acquis linguistiques de l'étudiant.e et quels qu'ils soient, développement progressif de la prise de parole, de la capacité à communiquer avec aisance, sur des thèmes relevant de la vie quotidienne et du travail social dans les pays anglophones ou hispanophones

ÉVALUATION – Évaluation orale principalement, mais non exclusive. Les critères ne seront pas nécessairement la correction de la langue, mais plutôt l'implication, la capacité à prendre des risques dans les situations de communication, l'investissement, la réactivité, les efforts de prononciation, la cohérence. À l'écrit, évaluation de productions écrites en rapport avec les travaux oraux.

SAE - OBSERVER, COMPRENDRE, QUESTIONNER LE SENS DES PRATIQUES DE L'ANIMATION PROFESSIONNELLE ET RENDRE-COMPTÉ DES MÉTHODES D'INTERVENTION OBSERVÉES

ENSEIGNANT – Thomas SAUVADET (FI) – Géraldine GIMENEZ (FA)

CONTENU – Dans le cadre des accueils de professionnels du cours d'analyse des pratiques, chaque intervenant.e sera accueilli.e par un groupe d'étudiant.e-s, qui aura au préalable rencontré l'intervenant.e en question sur son lieu de travail. Ce groupe animera le débat (demi-journée).

OBJECTIFS – Les étudiant.e-s identifieront les spécificités des différentes professions du travail social : leurs domaines de compétence, leurs méthodologies d'action, leurs cultures professionnelles, leurs problématiques, leurs pratiques, leurs territoires et leurs publics spécifiques...

ÉVALUATION – Fiche descriptive et analytique d'une situation professionnelle emblématique

SEMESTRE 2

BC1 IDENTIFIER LES POPULATIONS, LES PUBLICS, LES TERRITOIRES ET LEUR EVOLUTION

R1201 – METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ENSEIGNANT – Dieynébou FOFANA-BALLESTER, Evangeline MASSON-DIEZ (FI) – Irene POCETTI (FA)

CONTENU – Le second semestre sera consacré à l'élaboration d'outils de recueil de données adaptés, suivie d'une phase de test et de passation sur le terrain. Dans un second temps, chaque étudiant.e sera amené.e à partir du dépouillement des éléments recueillis à mettre en forme des résultats d'enquêtes et proposer des pistes d'analyses.

OBJECTIFS – Construire des outils méthodologiques nécessaires pour le travail d'enquête de terrain. Être capable d'exploiter les ressources et les données issues de l'enquête exploratoire et savoir les mettre en forme dans un document qui reprendra l'ensemble de la démarche.

ÉVALUATION – Évaluation – Dossier méthodologique et dossier écrit final

R1202 – ANALYSE DE LA SOCIETE ET DES POPULATIONS (VOIR S1)

R1203 – PUBLICS ET PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES

ENSEIGNANT – Bruno REMY

CONTENU

Les publics de l'intervention sociale sont souvent regroupés sous des appellations qu'il convient de questionner (les enfants, les jeunes, les individus en situation de handicap, les personnes âgées). Ces catégories sont le produit de constructions sociales qui sont mouvantes au cours de l'histoire et suivant le contexte socio-politique. Ce cours visera à étudier les problématiques qui émergent de ces constructions et des inégalités sociales qu'elles peuvent sous-tendre. Nous réinterrogerons ainsi certains « problèmes sociaux » et tenterons de les déconstruire.

Le cours abordera les différentes sources d'informations disponibles sur ces publics et identifiera les effets de ces informations. Nous continuerons à distinguer les avantages limites et les contraintes des méthodes scientifiques afin de mettre en évidence leurs contribution aux connaissances et à la compréhension des publics.

Il s'agira, en s'appuyant sur des apports sociologiques, d'appréhender la réalité sociale et son évolution, de favoriser une meilleure connaissance des différents publics des champs de l'ASSC et plus largement de l'intervention sociale, de leurs situations, mais aussi des représentations dont ils sont l'objet, d'identifier les équipements, les dispositifs d'intervention collective, les structures d'accueil spécifiques. Cette meilleure compréhension permettra de travailler sur l'appréhension de ces problématiques et de discuter des postures professionnelles qu'elles peuvent recevoir.

OBJECTIFS

Mieux connaître les publics spécifiques des champs de l'ASSC et de l'intervention sociale. Être en mesure de faire le lien entre les recherches sur ces publics et les problématiques locales, notamment en décryptant les différenciations sociales et culturelles qui sont en jeu.

Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.

Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.

ÉVALUATION

Évaluation sur table, travail et restitution en groupe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BAILLARGEON N., 2005., *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux Editeur (Instinct de liberté).

BECKER H.S., 1985, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 247 p.

LAHIRE B., 2005, *L'homme pluriel*, Paris, Armand Colin.

PAYET, J.-P., GIULIANI, F.-E., LAFORGUE, D. (dirs.), 2008, *La voix des acteurs faibles*, Rennes, PUR (Le sens social).

PORTFOLIO (VOIR S1)

SAE - INITIATION AUX DEMARCHES D'ENQUETE OU DE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE = REALISER UNE ENQUETE DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION D'UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE.

ENSEIGNANTE – Dieynébou FOFANA-BALLESTER, Evangeline MASSON-DIEZ (FI) – Irene POCETTI (FA)

CONTENU – identifier et formuler une question de recherche, en lien avec le territoire identifié et caractérisé à partir du portrait réalisé au S 1. Construire des outils d'enquête adaptés à la réalisation d'une enquête de terrain qui permette de répondre à la question posée et de dégager des pistes de projets potentiels.

OBJECTIFS – Il s'agit de produire un diagnostic de territoire fondé sur une enquête de terrain exploratoire.

ÉVALUATION – Oral et écrit

BC2 IDENTIFIER ET PARTICIPER A LECHANGE AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET SOCIO-ECONOMIQUES

R2204 – ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

ENSEIGNANT – en cours de recrutement

CONTENU – Afin d’amener les étudiants à interroger les acteurs sur leurs perceptions des enjeux économiques, cette ressource vise à présenter le système économique dans :

- ses grandes masses (PIB, revenus, consommation, épargne, investissement),
- ses acteurs (entreprises, ménages, administrations, entreprises sociales, associations...)
- des mécanismes (redistribution, financement, régulation)

OBJECTIFS

Comprendre un contexte sans évacuer les débats qui pourraient questionner les logiques à l'œuvre, Interroger la place d'un champ spécifique (culture, insertion, prévention, ESS...) dans l'économie et les dimensions économiques dans leurs activités à l'occasion d'une rencontre avec des acteurs du champ.

ÉVALUATION – Devoir sur table

R2205 – CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL (VOIR S1)

R5206 – PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (VOIR S1)

SAE - ORGANISER UNE RENCONTRE THEMATIQUE AVEC DES ACTEURS DU CHAMP PROFESSIONNEL : ORGANISER UN FORUM DE PROFESSIONNEL.LES SUR UN THEME

ENSEIGNANTS – Samir FERGANI

CONTENU – Suite au travail de repérage et de cartographie des acteurs réalisé au 1^{er} semestre, les étudiant.es organiseront une rencontre de professionnel.le.s du champ, sous forme de forum et prépareront leurs interventions.

OBJECTIFS – Rencontrer des professionnel.les, découvrir des métiers, organiser un événement professionnel.

ÉVALUATION – Mise en œuvre d’outils de préparation d’un événement, mise en œuvre de l’événement.

BC3 ÉLABORER DES PROJETS QUI S'APPUIENT SUR UNE IDENTIFICATION PRÉCISE DES CARACTÉRISTIQUES, COMPÉTENCES ET CONTEXTES DES PUBLICS

RAN3207 – DEMARCHES ET OUTILS DE L'ANIMATION ET DES METHODES PARTICIPATIVES

ENSEIGNANTE – Sylvie LOUA

CONTENU – Ce module se base sur des démarches de pédagogie active. L'étudiant.e sera amené.e à découvrir et éprouver des méthodes et expérimenter des outils favorisant la participation des publics.

OBJECTIFS

S'approprier les concepts fondamentaux de l'approche participative,
S'initier aux méthodes pédagogiques de groupe et aux dispositifs participatifs et coopératifs,
Créer les conditions de la prise de parole et de la participation des publics dans différents espaces (publics/privés),

ÉVALUATION – Études de projets, réalisation d'un répertoire de pratiques

RAN3208 – METHODOLOGIE DE PROJET (VOIR S1)

SAE - ÉLABORER UN PROJET ADAPTE A UN PUBLIC IDENTIFIE

ENSEIGNANTS – Samir FERGANI / Sylvie LOUA

CONTENU – Le projet adapté à un public ciblé est mis en œuvre à l'occasion du stage de première année. Il s'agit d'un travail expérimental qui s'ancre dans la réalité du terrain professionnel du stage. C'est le résultat d'un travail réalisé au cours du semestre 1 qui mettra en tension les apprentissages universitaires (théoriques) et les apprentissages de terrain (lieu de stage) pour définir une problématique liée à la pratique de l'intervention sociale en position d'animateur ou animatrice professionnel.le

OBJECTIFS :

Comprendre la notion de problématique,
Analyser des situations et problèmes dans leur complexité
Travailler en équipe dans un milieu contraint (écoute, négociation, régulation, organisation,...)
S'adapter à l'environnement, gérer les contraintes (temps et ressources) et mobiliser les ressources (humaines, documentaires, conceptuelles, techniques, matérielles) pour résoudre les problèmes
Repérer les étapes et les outils de l'élaboration du projet

ÉVALUATION – Le projet est évalué par les enseignants référents. Il est soutenu devant le td à la fin du stage.

SAE FA – L'action est pensée en lien avec les structures d'alternance des étudiant.e.s.

BC4 – METTRE EN ŒUVRE DES ANIMATIONS SOCIOEDUCATIVES DÉFINIES AU SEIN D'UNE ÉQUIPE

RAN4209 – PRATIQUES DE CREATIVITE (VOIR S1)

RAN4210 – DYNAMIQUE DE GROUPE

ENSEIGNANTE – Nadia AZOUG

CONTENU

Qu'est-ce qu'un groupe ? De quoi et à partir de quoi se constitue-il ? Quels sont les différentes typologies des groupes ? L'individu et le groupe pour quelles articulations et inter - relations ? Comment se repérer par ses enjeux, ses approches, ses évolutions, ses atouts et ses limites possibles à appréhender ? Qu'est-ce qu'une dynamique de groupe ? Quels sont les impacts de l'enveloppe groupale sur l'individu et sur le collectif : régression, assimilation, autonomie, oppression...

OBJECTIFS

Acquérir des définitions de base incontournables. A partir d'analyse de films ou de textes, observer et analyser les enjeux de situations groupales. Comprendre ce qui se joue au sein d'un groupe – d'une équipe au travail afin de se doter de clés d'interventions. Se familiariser avec des pratiques d'animation et de médiation au sein d'un groupe. Percevoir les pédagogies favorisant ou pas les dynamiques de groupe et développant la créativité.

ÉVALUATION

Analyse de films par un exposé de groupe

Participer à développer une dynamique de grand groupe au sein de la promotion.

BIBLIOGRAPHIE

ANZIEU D., MARTIN J-Y., *La dynamique des groupes restreints*, PUF, coll. Quadrige, 1968.

MAISONNEUVE J., *La dynamique des groupes*, PUF, Que sais-je, 2007.

MUCCHIELLI R., *La dynamique des groupes, processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*, ESF Editeur, 2017.

EARL – PLATTS D., *Dynamisez votre groupe, 67 jeux pour instaurer la confiance*.

MEIRIEU P., « Groupe et apprentissage », contribution Revue « Connexions n°68 »

SAE - EXPERIMENTER DES ROLES DIFFERENTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE DEMARCHES EDUCATIVES ET DE TECHNIQUES D'ANIMATION

ENSEIGNANT – Bruno RÉMY, Anne PINGUET (FI) – Géraldine GIMENEZ (FA)

OBJECTIFS – Mettre en œuvre et évaluer le dispositif de médiation culturelle entre pairs.

ÉVALUATION – Réalisation de l'action de médiation et rédaction de bilan.

BC5 – APPREHENDER ET RENDRE COMPTE DES DIMENSIONS ET DES ENJEUX DE L'ACTION

RAN5211 – EXPRESSION ET COMMUNICATION (VOIR S1)

RAN5212 – LANGUES ET CULTURES ÉTRANGERES (VOIR S1)

RAN5213 – ANALYSE DES PRATIQUES

ENSEIGNANTS – Collectif d'anciens étudiants (FI) - Géraldine GIMENEZ (FA)

RAN5214 - ANALYSE DES CHAMPS PROFESSIONNELS (VOIR S1)

SAE - OBSERVER, COMPRENDRE, QUESTIONNER LE SENS DES PRATIQUES DE L'ANIMATION PROFESSIONNELLE ET RENDRE-COMPTÉ DES MÉTHODES D'INTERVENTION OBSERVÉES

ENSEIGNANT – Thomas SAUVADET (FI) – Géraldine GIMENEZ (FA)

CONTENU – Dans le cadre des accueils de professionnels du cours d'analyse des pratiques, chaque intervenant-e sera accueilli-e par un groupe d'étudiant-e-s, qui aura au préalable rencontré l'intervenant-e en question sur son lieu de travail. Ce groupe animera le débat (demi-journée).

OBJECTIFS – Les étudiant-e-s identifieront les spécificités des différentes professions du travail social : leurs domaines de compétence, leurs méthodologies d'action, leurs cultures professionnelles, leurs problématiques, leurs pratiques, leurs territoires et leurs publics spécifiques...

ÉVALUATION – Constitution d'un répertoire de pratiques inspirantes

Les intervenant-e-s en 1^{ère} année du Parcours Animation sociale et socioculturelle

Nadia AZOUG – Titulaire d'un DESS « Ingénierie de programme de coopération », Nadia Azoug a développé une expérience dans les domaines de l'éducation informelle à l'international et auprès des CEMEA, notamment. Elle enseigne, comme professionnelle associée, la méthodologie de projet et la connaissance des champs professionnels dans le département Carrières sociales depuis 2009. Elle exerce un mandat d'élue locale dans une ville de Seine-Saint-Denis.

Aurélien BOUTET – Titulaire d'un DESS en développement local et impliqué de longue date dans le secteur associatif, il est directeur de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, un acteur important de l'éducation populaire en Seine-et-Marne. Formateur pour la Confédération des Foyers ruraux auprès de professionnels et de bénévoles, il intervient depuis plusieurs années au sein du département Carrières sociales, notamment sur les courants de l'éducation populaire.

Laurence BRUNISSEN – Ancienne Avocate au barreau de Paris, Laurence Brunissen est professionnelle associée au département Carrières sociales depuis 2015. Elle y enseigne le Droit. Elle intervient par ailleurs comme formatrice en Droit dans différentes écoles de travail social.

Elodie CORMIER - Responsable d'une association d'éducation populaire en Vendée, elle est issue de la promotion DUT carrières sociales de 2011 à Sénart où elle a poursuivi en licence professionnelle puis en master cadre de l'éducation populaire. Évoluant dans le milieu associatif elle accompagne de nombreuses associations dans leur création et consolidation. Elle a également des liens internationaux avec divers pays dans le cadre de séjours solidaires organisés avec des jeunes.

Tal DOR - Sociologue, pédagogue critique, rattachée au laboratoire LEGS, co-auteurice de *Rencontres radicales : Pour des dialogues féministes décoloniaux* (Cambourakis) et co-coordinatrice de *Colonialité et Ruptures : Écrits sur les figures juives arabes. Ella Shohat* (Lux), depuis près de 20 ans, travaille en binôme avec une collègue psychologue et psychanalyste, dans la formation et la facilitation des dialogues critiques entre groupes majoritaires et minorisés dans des contextes de fortes inégalités, de conflits et d'oppressions systémiques.

Samir FERGANI – Professeur d'économie-gestion. Il enseigne la méthodologie de projet et la gestion pour la filière animation initiale et en apprentissage. Responsable des stages depuis 2013 pour le département, il assure l'accompagnement et le suivi des étudiants. Il coordonne également le projet personnel et le projet tuteuré de la filière animation.

Dieynébou FOFANA-BALLESTER - Maîtresse de Conférences en sciences de l'éducation, elle enseigne au sein du département Carrières Sociales depuis 2010 et coordonne le dispositif de diagnostic de territoires en formation initiale qui concerne différents enseignements et membres de l'équipe pédagogique du département. Elle assure également des enseignements en Licence Professionnelle Intervention Sociale et la responsabilité pédagogique du Master Cadre en Education Populaire co-porté avec l'INSPE de Bonneuil.

Céline GIANFERMI - Céline Gianfermi est professeure agrégée d'Histoire et Géographie. Elle a enseigné dans le secondaire pendant 24 ans, dont 18 ans au Lycée de Moissy-Cramayel, au sein duquel elle a porté l'ouverture d'une Section européenne HG-Espagnol puis d'une classe de Seconde innovante (pédagogie de projet, évaluation par compétences, pratiques démocratiques) et participé au comité de pilotage E3D et à l'Atelier Sciences-Po. En 2019, elle intègre le Département Carrières sociales avec l'envie de poursuivre et d'approfondir ses pratiques de pédagogie active et d'ouverture internationale au service de la compréhension des questions territoriales et socio-spatiales. Elle assure la direction des études pour le Parcours Villes et territoires durables.

Géraldine GIMENEZ – Après plus de dix ans en responsabilité de services culturels en collectivités territoriales (lecture publique, spectacle vivant) où elle travaille notamment à la médiation avec les publics et coordonne des projets artistiques, elle devient professeure d'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole. Elle y enseigne l'éducation artistique, la communication, la méthodologie de projet en développant des approches pédagogiques actives. Ses enseignements au sein du département Carrières sociales se centrent sur l'analyse des pratiques professionnelles, les pédagogies alternatives et l'accompagnement des étudiant-e-s à travers le projet personnel, le projet tuteuré ou la régulation des travaux de groupe. Elle assure la direction des études pour le Parcours Animation sociale et socioculturelle.

Sophie LAROCHE - Enseignante d'espagnol dans le département depuis sa création, elle participe au développement des relations internationales du département dans les contextes hispanophones. Elle coordonne notamment le travail de lien avec les partenaires et travailleurs sociaux de Barcelone que vont rencontrer les étudiants lors de voyages d'études. Elle est également vice-présidente de MJC.

Sylvie LOUA - Animatrice socioculturelle, elle occupe des fonctions de coordination et de pilotage d'équipements socioculturels. Elle a travaillé auprès de publics de l'enfance à la personne âgée, en passant par les jeunes ou de personnes en situation de handicap. Ancrée dans l'Éducation populaire, elle axe son mode d'intervention auprès des différents publics sur les démarches, méthodes participatives et le pouvoir d'agir plaçant chaque individu au centre de ses préoccupations.

David MAHUT – Docteur en sociologie, David Mahut est ethnographe et chercheur au CESSA (Collectif en sciences sociales appliquées). Combinant une approche micro- et macrosociologique, ses recherches s'articulent autour des notions de socialisation, de trajectoires et de classes sociales. Elles l'ont conduit à explorer plusieurs champs d'études tels que les migrations internationales, la protection de l'enfance ou encore l'éducation.

Cendrine MARRO - Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, à l'UPEC, IUT de Sénart-Fontainebleau, département Carrières Sociales. Elle est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES), et elle est chercheuse associée au Laboratoire d'études de genre et de sexualité (UMR LEGS 8238). Spécialisée en études de genre ses travaux de recherches portent sur la

dépendance/indépendance à l'égard du genre (DIG) en matière de constructions identitaire et de conduites ainsi que sur l'analyse et le développement de « Pédagogies des transmissions », notamment en termes de dispositifs pédagogiques favorisant la transmission de savoirs et de pratiques novatrices en matière d'éducation et de formation à l'égalité des sexes et des sexualités dans divers contextes (crèches, écoles, centre de formation pour adolescent-e-s et adultes, enseignement supérieur, milieu associatif, entreprise, etc.).

Évangeline MASSON DIEZ - Docteure en sociologie des migrations. Après avoir travaillé 10 ans dans le secteur caritatif auprès des personnes en situation de grande précarité vivant à la rue, en squats ou en bidonvilles, en France ou à l'étranger, populations vivant à la rue, elle a été formatrice de bénévoles et intervenante en école de travail social avant de rejoindre l'IUT en tant qu'ATER. Elle mène actuellement des recherches sur les pratiques d'accueil des populations migrantes et des démarches d'hospitalité privée et de cohabitations privées en France ainsi que sur la route migratoire européenne.

Anne PINGUET – Professeure agrégée de lettres modernes, enseignante en lycée, elle développe de nombreux projets artistiques avec ses élèves. Elle intervient depuis plusieurs années dans le Département dans le cours d'expression et de communication avec les étudiant.e.s de 1^{ere} année.

Franck PLASSE est diplômé d'une école supérieure de commerce. Il a participé à la phase de préfiguration et de lancement des contrats de ville au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il possède une double expérience de cadre en collectivité territoriale – communication, direction générale, cabinet – et de consultant auprès de dirigeants des secteurs public et privé. Il a co-fondé le cabinet de conseil en stratégie, Akoros Stratégies. Il est l'auteur de *Débattre, argumenter, convaincre* (Territorial Editions, 2015), *Gamification - enjeux, méthodes et cas concrets de communication ludique*, (Territorial Editions, 2012) et *Storytelling - enjeux, méthodes et cas concrets de communication narrative* (Territorial Editions, 2011) et a contribué au lancement du magazine *Acteurs de la vie scolaire*. Il est aujourd'hui conseiller spécial du président de l'agglomération Grand Paris Sud et chroniqueur-expert pour le site web France de la Harvard Business Review.

Irene POCETTI - Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), IUT de Sénart-Fontainebleau, département Carrières Sociales. Elle est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES - EA7313) et membre associé du Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron – CESPRA (UMR 8036). Ses recherches portent sur les trajectoires, circulations et « inscriptions » urbaines des enfants et jeunes des rues mais aussi sur les politiques et acteurs impliqués dans leur prise en charge. Elle appréhende l'enfance et le travail social comme points d'entrée d'analyse du politique.

Bruno RÉMY – Professeur agrégé de lettres modernes, Bruno RÉMY enseigne la communication depuis 1995 à l'IUT Sénart-Fontainebleau. Après avoir enseigné dans un département de Gestion, il créé une Licence professionnelle Chargé-e de communication en 2005 pour le département de Communication politique et publique de l'UFR de Lettres, formation qu'il continue de co-animer à ce jour. En 2007, il créé le département Carrières sociales de l'IUT et le dirige entre 2007 et 2013, puis à nouveau entre 2016 et 2019. Engagé dans le développement de partenariats locaux et internationaux, il contribue au développement de l'apprentissage dans le département.

Thomas SAUVADET - Sociologue spécialisé dans l'analyse des quartiers de la politique de la ville, des modes de socialisation juvénile et de l'intervention sociale, Thomas Sauvadet est chercheur à l'Université Paris Est Créteil et enseignant au département « carrières sociales » de l'IUT Sénart-Fontainebleau depuis 2012.

Règlement intérieur

Article 1 : Assiduité aux séquences d'enseignement

Le BUT est un diplôme sanctionné par un contrôle continu des connaissances (arrêté ministériel du 03/08/2005) :

« L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire » (article 16 de l'arrêté).

En conséquence :

Art. 1.1 : Les enseignant·e·s sont tenu·e·s de remplir une feuille de présence pour toutes les séquences TD ou TP. Un appel de présence aux séquences de cours en amphithéâtre pourra être effectué à tout moment, oralement.

Art. 1.2 : Un trop grand nombre d'absences non justifiées expose l'étudiant·e aux mesures et sanctions décrites à l'article 1.7.

Art. 1.3 : Les seules absences considérées comme justifiées sont les suivantes :

- Maladie avec certificat médical (adressé au secrétariat dans les 48 heures après le début de la maladie)
- Convocation nominative et datée, à caractère obligatoire, d'une administration (par exemple : journée citoyenne, tribunal, concours, permis de conduire)
- Retard dans les transports en commun (avec justificatif fourni)
- Fêtes religieuses selon les dates publiées au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque absence devra impérativement être justifiée au plus tard le jour du retour de l'étudiant·e, faute de quoi elle se transformera en absence non autorisée.

Toute situation particulière devra être exposée au Chef de Département.

Art. 1.4 : une absence à une séquence d'enseignement est comptée comme une absence à la totalité de la demi-journée concernée.

Art. 1.5 : En cas d'absence à un cours, TD ou TP,

- Il est indispensable de fournir un justificatif d'absence auprès du secrétariat lorsque cette absence peut être justifiée (voir art.1.3) ;
- Il est de bon ton de présenter des excuses, par écrit ou par oral, auprès de l'enseignant·e concerné·e, lors du cours, TD ou TP suivant ;
- Il est inutile de fournir au secrétariat un mot d'excuse.
- Les justificatifs d'absence acceptés sont des documents originaux. Aucune copie, physique ou numérique, ne sera acceptée.

Art. 1.6 : Il ne sera pas octroyé d'autorisation d'absence pour les étudiant·e·s acceptant des emplois durant leur temps de formation (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h).

Art. 1.7 : A partir de 5 demi-journées d'absence non justifiées, un point sera retiré de la moyenne générale par groupe de 5 demi-journées d'absence (1 point pour 5 demi-journées ; 2 points pour 10 demi-journées, etc.).

Art. 1.8 : Aucun·e étudiant·e ne pourra être accepté·e en cours après son heure de début ni ne pourra quitter un cours de manière anticipée.

Article 2 : Modalités de validation d'obtention du BUT

Art. 2.1 : La validation d'un semestre et le passage dans le semestre suivant, s'effectuent conformément à l'arrêté ministériel du 03/08/2005 (articles 18 à 22). La validation d'un semestre et le passage au semestre suivant sont de droit lorsque la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20, avec une moyenne supérieure ou égale à 8 sur 20 pour chacune des trois unités d'enseignement et lorsque l'étudiant·e a satisfait aux conditions d'assiduité (article 1 de l'arrêté ministériel du 03/08/2005). Les autres cas sont définis par l'arrêté.

Art. 2.2 : La moyenne générale se détermine à partir des coefficients précisés au programme pédagogique national.

Art. 2.3 : Pour chaque module, chaque étudiant·e doit recevoir au minimum une note par semestre.

Article 3 : Organisation du contrôle des connaissances

Art. 3.1 : La scolarité en BUT est organisée dans le cadre du contrôle continu et ne comporte pas d'examen final.

Le contrôle continu des connaissances prend en compte :

- Les contrôles individuels écrits et oraux
- Les mémoires correspondant à des projets
- Les travaux en groupe

Art. 3.2 : Tout étudiant-e se rendant coupable de fraude avérée, **incluant le plagiat**, fera l'objet d'un rapport disciplinaire adressé à la Présidence de l'Université Paris 12 pour suites.

Article 4 : Absentéisme aux devoirs surveillés

Art. 4.1 : En cas d'absence justifiée, il appartiendra à l'enseignant-e concerné-e et au chef de département d'autoriser (ou non) l'organisation d'un devoir, d'un travail, ou d'un oral de remplacement sur demande de l'étudiant-e, conformément au règlement intérieur de l'IUT et à la charte des examens de l'IUT.

Art. 4.2 : Toute absence non justifiée à un devoir surveillé, ou tout retard dans la remise de travaux effectués à l'extérieur de l'IUT, pourra être sanctionné par la note zéro. « Les modalités de contrôle continu et régulier des connaissances et des aptitudes sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef de département concerné » (article 18 de l'arrêté).

Article 5 : Jurys

Art. 5.1 : Composition et rôle des jurys

Les jurys d'admission de passage dans chaque semestre et de délivrance du bachelor universitaire de technologie sont constitués conformément à l'arrêté du 3 août 2005 et désignés chaque année par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT.

Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignant-e-s-chercheur-e-s, des enseignant-e-s, des chargé-e-s d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du Code de l'éducation.

Art. 5.2 : Délibération des jurys

Les jurys se réunissent et délibèrent à partir des résultats obtenus par les candidat-e-s.

La délibération des jurys a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres (la présence de personnel administratif est néanmoins admise en tant que secrétaire de séance).

Les jurys sont souverains et sont tenus au secret des délibérations.

Les décisions des jurys sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreur matérielle. Toute erreur matérielle doit être signalée au président du jury concerné, qui réunit alors à nouveau ce jury pour procéder à la correction.

Lorsque les jurys ont délibéré sur les résultats, ils ont, en principe, épuisé leur compétence et ne peuvent légalement procéder à un second examen des mérites du candidat.

Article 6 : Clauses diverses de « bien être ensemble »

Art. 6.1 : Règles générales

Le comportement des usager-ère-s doit être en conformité avec les règles et les valeurs en vigueur dans la communauté universitaire.

Dans ce cadre :

- Chacun-e doit respecter les personnes et les biens ;
- Chacun-e doit préserver la propreté des locaux et des abords de l'IUT ;
- Il est interdit d'introduire ou de consommer dans les bâtiments toute substance nuisible à la santé et à l'ordre public ;

- Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours, TD ou TP, et pendant les épreuves surveillées
- Le plus grand soin doit être apporté à l'utilisation du matériel technique et informatique, en particulier dans les plages horaires de libre accès ;

Art. 6.2 : Conduite et stationnement

Tout·e usager·ère s'engage à respecter le code de la route, les consignes de sécurité et de limitation de vitesse dans l'enceinte de l'IUT.

Les véhicules doivent stationner aux emplacements prévus à cet effet.

Les limitations de stationnement, qu'elles soient temporaires (travaux, organisation de colloque...) ou permanentes (places réservées aux personnes handicapées), doivent également être respectées.

Les voies d'accès aux différents bâtiments doivent rester libres pour des raisons de sécurité.

Le droit de stationnement est accordé à titre non personnel et uniquement pour une utilisation quotidienne.

Art. 6.3 : Tabagisme

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux et dans les circulations de l'IUT. Les personnes qui souhaitent fumer doivent se rendre à l'extérieur des bâtiments et utiliser les cendriers mis à leur disposition.

Art. 6.4 : Utilisation des ressources du département

Le secrétariat pédagogique du département est ouvert aux étudiants entre 8h30 et 10h30 le matin et 13h30 et 15h30 l'après-midi.

En dehors de ces horaires, les étudiant·e·s ne peuvent s'adresser au secrétariat sauf en cas d'urgence réelle.

Aucune photocopie, aucune impression, ni reliure ne peut être faite au secrétariat pédagogique ni par lui.

Les responsabilités pédagogiques et administratives

LE ou LA CHEF·FE DE DEPARTEMENT représente le département auprès des organismes extérieurs, au sein de l'IUT et de l'Université. Il ou elle met en œuvre les orientations stratégiques définies par le conseil de département. Il ou elle négocie et gère le budget. Il ou elle préside le conseil de département et les commissions de jurys. Il ou elle anime l'équipe pédagogique et administrative. Il ou elle est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour tous les projets liés à l'animation du département. Il ou elle est élu·e par le conseil de département.

LE SECRETARIAT PEDAGOGIQUE assure les fonctions de secrétariat du département. Il collecte et diffuse toute information relative à l'organisation des études (plannings, absences, moyennes de modules, etc.). Il est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour toute question relative à leur scolarité.

Le secrétariat n'assure **aucune reprographie ni aucune impression**.

LE DIRECTEUR ou LA DIRECTRICE DES ETUDES de la formation initiale conçoit, en coordination avec l'équipe pédagogique, et gère les plannings des enseignements. Il ou elle est la seule personne habilitée à modifier l'emploi du temps en accord avec les enseignant·e·s concerné·e·s. Il ou elle prépare avec le chef de département et le secrétariat pédagogique les commissions de jury. Il ou elle reçoit les étudiant·e·s sur rendez-vous pour toute question relative aux études.

LE ou LA RESPONSABLE DES STAGES coordonne le dispositif des stages. Il ou elle valide les conventions de stage. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux stages.

LE ou LA RESPONSABLE DES PROJETS TUTEURS coordonne le dispositif des projets tutorés. Il ou elle valide les conventions de projet. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux projets tutorés.

LE ou LA RESPONSABLE DE L'ALTERNANCE coordonne le dispositif de l'apprentissage. Il ou elle accompagne les candidat-es dans leur recherche d'employeur et anime les relations partenariales liées à l'apprentissage.

Outils pédagogiques

ADE

lien

EPREL

<http://eprel.u-pec.fr/>

Identifiant : votre numéro d'étudiant

Mot de passe : date de naissance (jjmmaaaa)

Bibliothèque

Adresse internet : <http://athena.u-pec.fr/>

Service de documentation de l'IUT :

<http://bibliotheque.u-pec.fr/vos-bibliotheques/senart-iut-espe/>

Des salles de travail sont réservables pour le travail en petits groupes.

Les bibliothécaires vous accompagnent sur demande dans vos recherches documentaires.

Responsable

Caroline MITSCHKA

01 64 13 43 56

Contacts

Accueil - Prêt : 01 64 13 15 82

Bureau : 01 64 13 15 81

4^{ème} de couverture

DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES

IUT SENART-FONTAINEBLEAU

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL

37 rue Charpak – 77127 Lieusaint

01 64 13 67 52

BUT.cs@iutsf.org

<http://dcs-iutsf.org>